



Élevages ovins

TÉMOIGNAGE
Réseaux thématiques
2021/2027

Le réseau thématique « pâturage additionnel » mobilise des éleveurs de brebis pour établir des références technico-économiques sur des pratiques en développement : pâturage dans les vignes, vergers, couvert, surfaces en déprises, estives et sous panneaux photovoltaïques.

Produire des agneaux d'herbe sous les noyers

Du pâturage sous les noyers et sur des surfaces à faible potentiel afin de valoriser différentes ressources fourragères

Chiffres clés de l'exploitation

Main-d'œuvre :

2 UMO : Pierre Roger et Rachel Dierickx-Roger

SAU :

258 ha de SAU dont 158 ha en grandes cultures :

- 23 ha de betterave à sucre,
- 24 ha de cultures pérennes (16 ha de noyers, en agriculture biologique et 8 ha de noisetiers),
- 53 ha de prairie,
- 70 ha de prairie pâturés chez des voisins (dont 41 ha de couverts, 29 ha à la réserve naturelle)

Troupeau :

600 brebis Dorper ; 150 agnelles et 22 béliers Dorper conduits en plein air puis en bergerie depuis 2024.
60 agnelles de reproduction vendues en 2024

Production d'agneaux de bergerie (2024) :

1 017 agneaux produits,

497 agneaux vendus

Débouché des agneaux :

Vente à la coopérative.

Chargement apparent :

0,7 brebis /ha Surface Fourragère

Repères technico-économiques (2024) :

Prolificité : 140 %

Productivité numérique : 137 %

3 agnelages en 2 ans

3 périodes d'agnelage : août, novembre, mars

Poids moyen des agneaux : 20,5 kg

Marge brute de l'atelier ovin : 192 €/EMP

Des brebis et des agneaux qui pâturent chez les voisins et sous les arbres

« L'objectif est de valoriser des prairies à faible potentiel tout en produisant des agneaux »

Pierre est installé depuis 1999 sur l'exploitation exclusivement en grandes cultures. En 2017, avec l'installation de Rachel, l'exploitation se diversifie avec 30 brebis de race Dorper. Aujourd'hui, les brebis pâturent sur les 53 ha d'herbe et 16 ha de noyers que compte l'exploitation ainsi que 70 ha de surfaces additionnelles (réserve naturelle, couverts etc.). Les surfaces et le chargement sont adaptés chaque année en fonction des parcelles disponibles et de la pousse de l'herbe.

Le pâturage additionnel permet d'entretenir les parcelles, d'avoir accès à une autre ressource fourragère et également d'économiser 3 passages de broyeur sous les noyers.

Pour répondre à l'augmentation du cheptel et faciliter le suivi lors des mises bas, un bâtiment d'élevage a été construit en 2024. Les brebis et agnelles gestantes rentrent 3 semaines avant les agnelages et retournent au pâturage 3 mois après la mise-bas excepté pour celles de printemps (retour au pâturage 3 semaines après les agnelages). Si la pousse de l'herbe est favorable les agneaux pâturent pendant la lactation et l'engraissement avec un aliment complet agneaux. Pour les agneaux nés en août, septembre, novembre et décembre, la phase lactée et l'engraissement se font en bâtiment.



PÂTURAGE DANS LA NOYERAIE



D'une hauteur de 20 cm lors de leur arrivée sur l'exploitation, les noyers ont été implantés sur 3 années avec 5 ha implantés à chaque fois (années d'implantation : 2006, 2011 et 2012).

Les brebis allaitantes et les agneaux pâturent dans la noyeraie à partir de mai et sortent en septembre, soit un mois avant la récolte des noix. Même si les brebis ne font pas de dégâts sur les arbres, les troncs sont protégés par un filet de protection afin que les brebis ne s'attaquent pas à l'écorce.

La noyeraie est équipée d'un système d'irrigation en micro-aspersion. Les brebis ne pâturent pas quand l'irrigation fonctionne.

Les arbres ne sont pas traités avec du cuivre. Les arbres sont une source d'ombre pour les animaux, il n'y a pas besoin de passer le broyeur et l'herbe est de bonne qualité.

Calendrier de pâturage (2024/2025)

Mois	Bergerie	Prairies de l'exploit. (53 ha)	Noyers (16 ha)	Couverts (41 ha)	Prairies ext. (Réserve Marolles – 12 ha)	Prairies ext. (Roquezon 17 ha)
1						
2						
3		Brebis en lutte (280)				
4		Agnelles (160)				
5			Agneaux (380)		Brebis mises bas août (130)	
6						
7						Brebis (250)
8						
9			Brebis (300)			
10						
11				Brebis (120)		
12						

Témoignage

Pourquoi s'être engagé sur ce système ?

Comme nous avons une assez grande surface de prairie en plus des noyers et suite à l'arrivée de Rachel sur l'exploitation, nous avons décidé de créer l'atelier ovin. De plus en plus de voisins ont fait appel à nous pour entretenir des parcelles (pour faciliter l'entretien) ce qui nous a incités à augmenter la taille du cheptel. Nous nous sommes tournés vers la Dorper car pour nous, cette race a une bonne prolificité, est plutôt bien conformée et rustique.

Quels objectifs ?

Nous parvenons à produire des agneaux de qualité avec des ressources fourragères différentes. C'est un échange : nous avons une ressource de pâturage et en échange, nous entretenons la parcelle. Ce système nous permet également de ne pas avoir à acheter de fourrage et d'être autonomes.

Difficultés rencontrées liées à ce mode d'élevage ?

Certaines parcelles sont éloignées de l'exploitation (la plus éloignée est à 27 km) ce qui peut compliquer la surveillance des animaux.

Il n'y a pas de point d'eau fixe dans les parcelles. Nous transportons une citerne (type IBC) sur un plateau.

Pour le parasitisme, nous faisons des coprologies tous les mois afin de suivre le statut.

Organisation, rythme de travail ?

Nous faisons du pâturage tournant dynamique sur nos parcelles, nous changeons les brebis de parcelles tous les 2 jours maximum. Nous travaillons avec des clôtures mobiles que nous devons donc régulièrement bouger avec le quad. Avant la construction du bâtiment, nous avons un parc de contention mobile qui nous permettait de suivre les variations de poids des agneaux. Maintenant, nous les pesons en bergerie.

Fiche réalisée par :

Elise HOMMET - Chambre d'agriculture de l'Indre (06 70 41 67 79)

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Achévé d'imprimer en mai 2026 - Réf. : 0026 601 021

Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Elise Hommet (CA 36) –

Crédits photos : GAEC le Noyer - Elise Hommet

Pour en savoir plus : <https://inosys-reseaux-elevage.fr>



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.

